



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE
DU PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
INFORMATIQUE DE L'ECOLE SUPERIEURE DE
TELECOMMUNICATION, D'INFORMATIQUE ET DE
MANAGEMENT (ESTIM)**

L'équipe d'évaluation :

- **Pr. Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE, Président**
- **Dr. Ndeye Massata NDIAYE, Membre**
- **M. Médoune KANE, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Gueye', is written over a light blue circular stamp.

Novembre 2016

Table des matières

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	3
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme.....	13
6. Points faibles du programme.....	13
7. Appréciations générales du programme	14
8. Recommandations à l'Etablissement.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	14
10. Proposition de décision	14

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Ecole Supérieure de Télécommunications d'Informatique et de Management (E.S.T.I.M.), créée en 2008 est un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES) de formation professionnelle reconnu par les autorités compétentes de l'Etat du Sénégal en charge de l'Enseignement Supérieur (Cf. agrément définitif n° 0066 /AG/ME/DES). Suivant les années, le statut juridique de l'ESTIM est passé de statut d'entreprise individuelle à celle de Société Anonyme (S.A) au capital 52 500 000 FCFA sous l'appellation de ESTIM SA, le 04 septembre 2014. Cette création de l'ESTIM découle de la volonté et de l'ambition d'un docteur Ingénieur en Informatique ayant exercé des dizaines d'années en entreprise et servi comme directeur des études à l'Institut Africain d'Informatique (I.A.I) de Libreville au Gabon. Par la suite, le statut juridique de l'ESTIM est passé de statut d'entreprise individuelle à celle de Société Anonyme (S.A) au capital 52 500 000 FCFA sous l'appellation de ESTIM SA, le 04 septembre 2014. Cette transformation du statut juridique a permis à des enseignants de rang universitaire d'être des actionnaires d'ESTIM SA.

Le programme évalué s'inscrit dans le cadre du système Licence Master et Doctorat (LMD). Il s'agit d'une Licence Professionnelle d'Informatique proposée depuis 2008. Cette Licence Professionnelle d'Informatique est en tronc commun en L1 et L2 en Sciences Technologies avec la Licence Réseaux Télécommunications accréditée en 2014 par l'ANAQ-Sup. Cette formation à vocation professionnalisante à la fin du premier cycle de l'enseignement supérieur répond d'une part à la forte demande de formation des étudiants dans les domaines de l'Informatique et des Télécommunications et à la faiblesse de l'offre des universités publiques pour les filières professionnelles dans les Technologies de l'Information et de la Communication d'autre part.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation contient 42 pages et 18 pages d'annexes. Il est complété par un ensemble d'éléments de preuves consignés dans des chemises contenant : le manuel de procédures, la maquette et les syllabus des différents Eléments Constitutifs, les CV du personnel Enseignant et de Recherche, les contrats d'enseignants associés, les contrats de travail du personnel Administratif et Technique, des décisions de nominations, etc.

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation est bien écrit, bien structuré et bien présenté. Cependant, il faut noter quelques incohérences sur le document. Les auteurs du rapport ont promis de les corriger. Sur le fond, le rapport est fidèle et aborde tous les champs d'évaluation du référentiel de programme de l'ANAQ-Sup.

3. Description de la visite sur le terrain

La délégation des experts a effectué la visite de terrain le Vendredi 01 Juillet 2016 à l'ESTIM, sise à la Rue 201x168, SCAT Urbain, Villa n° 56G, Grand-Yoff, Dakar. Elle est arrivée vers 8h30mn à l'établissement et est accueillie par Monsieur Mouhamadou Lamine Dabo le Directeur Générale de l'école. Nous avons trouvé sur place quelques membres du comité de pilotage d'auto-évaluation du programme dont : Mme Fambodj Ba (Enseignante vacataire et PATS), M. Kéba Diop (PCA de

l'établissement), M. Abdou Sidibé (Responsable comptabilité), Dr Daouda Badiane (Responsable de la filière informatique et Enseignant-Chercheur Associé), Dr Ibrahima Fall (Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et Enseignant-Chercheur Associé), Dr Adrien Basse (Enseignant-Chercheur Associé), Pr Saidou Moustapha Sall (Enseignant-Chercheur Associé).

La délégation des experts externes a été installée par le directeur de l'établissement dans une salle polyvalente où s'est tenue l'ensemble des activités (présentations, discussions et entretiens).

A la suite de la présentation de l'équipe du programme, après un mot introductif du PCA M. Kéba DIOP, la délégation des experts externes est présentée par le Président M. Gueye Cheikh Ahmadou Bamba. Et l'agenda des activités de la visite a été adopté comme suit :

9h00 -9h 20 : Séance introductive

9h40- 10 h30 : Présentation du programme de la Licence Informatique

10h30 -13h 00 : Entretien avec les PER, PATS et étudiants

13h00 -15h 00 : Pause prière

15h00 – 15h30 : Visite des locaux

15h30- 16h00 : Synthèse de l'équipe experts

16h00- 17h00 : Séance de restitution orale

Cet agenda initial a été réarrangé. En effet, la visite des locaux s'est finalement déroulée de 12h30 à 13h00 et la restitution à 13h30. Ce qui modifie la fin des activités.

3.1 Organisation et déroulement de la visite

9h00 -9h 20 : Séance introductive

9h40- 10 h30 : Présentation du programme de la Licence Informatique

Etaient présents à la séance en dehors des experts : M. Kéba Diop (Président du Conseil d'Administration), M. Mouhamadou Lamine Dabo (Directeur Général de l'établissement), Pr Saidou Moustapha Sall (Enseignant-Chercheur Associé), Dr Ibrahima Fall (Enseignant-Chercheur Associé et Responsable Cellule Assurance Qualité), Dr Daouda Badiane (Enseignant-Chercheur Associé et Responsable de la filière Informatique), Dr Adrien Basse (Enseignant-Chercheur Associé), Mme Fambodj Ba (Enseignante Vacataire et PATS au service de la scolarité), M Abdou Sidibé (Comptabilité), Dr Mamadou Lamine Ndiaye (Enseignant-Chercheur Associé), M. Gilbert Diatta (Assistant de Programme),

La Présentation de l'établissement a été faite par M. Kéba Diop et la présentation du programme par Dr Daouda Badiane le responsable de la filière informatique. Cette présentation a porté sur les missions, la gouvernance, les ressources humaines, le partenariat, les départements, l'admission, les stratégies pédagogiques, les bonnes pratiques et la maquette.

A la fin de la présentation, les membres du comité ont apporté des réponses aux différentes questions posées par les trois experts. Et pour terminer la séance, des documents complémentaires nous ont été fournis.

10h40 -11h 20 : Entretien avec les Enseignant-Chercheurs

Les experts se sont entretenus avec les enseignants suivants : Dr Mamadou Lamine Ndiaye (Enseignant-Chercheur Associé/ESP), Mme Fambodj Ba (Enseignante Vacataire), Dr Adrien Basse (Enseignant-Chercheur Associé/Université Alioune Diop de Bambey). Les entretiens ont montré leur motivation et leur disponibilité à accompagner le programme.

Le nouveau responsable de la CIAQ Dr Ibrahima Fall (Enseignant-Chercheur Associé/ESP) a aussi été interviewé. Il faut noter que la cellule a tenu une seule réunion depuis qu'il a été porté à sa tête.

11h25 -12h 05 : Entretien avec les étudiants

Les étudiants rencontrés :

- Mme Mami Dado Ba, L1 Réseaux Télécoms, (Etudiants envoyés par l'état)
- Mme Adjil Astou Ndiaye, L1 Informatique, Formation payante, informatique
- M. Issa famara Coly, L3 Informatique, Formation payante

Ils sont très satisfaits des enseignements dispensés et prêchent pour un espace beaucoup moins enclavé, une salle de presse afin de réduire les coûts de reproduction, la construction d'une cafétéria. Il faut noter que les étudiants ne sont pas au courant de l'existence de la CIAQ de l'école.

12h05 -12h 30 : Entretien avec le PATS

Nous avons discuté avec le Personnel Administratif de Techniques et de Service (PATS) suivant : M. Gilbert Diatta (Assistant de programme), Mme Fatou Ndiaye (Secrétaire Administrative), M. Abdou Sidibé (Comptabilité) et M. Mouhamadou Lamine Dabo (Directeur Général).

Nous avons senti une réelle motivation du PATS. Les PATS interrogés ont noté une amélioration des conditions de travail depuis le déménagement de l'école dans les nouveaux locaux. Cependant, ils souhaitent dans l'ensemble une amélioration sur le plan social.

12h30 -13h 00 : Visite des locaux

La délégation des experts a visité les locaux sous la conduite du Directeur Général M. Dabo, assisté par Dr Badiane le responsable de la filière Informatique. Les locaux sont répartis comme suit :

- Rez-de-chaussée
 - 1 salle de cours
 - 1 bureau assistant de programme
 - 1 bureau Comptabilité
 - 1 tableau d'affichage
 - 1 extincteur
 - 2 toilettes

- 1^{er} étage
 - 1 salle de documentation
 - 1 salle de cours
 - 1 bureau Secrétariat
 - 1 boîte à pharmacie
 - 1 toilette
 - 1 bureau du DG
 - 1 extincteur
- 2^{ème} étage
 - 1 salle de cours
 - 1 salle machine (19 ordinateurs)
 - 1 toilette Femme
 - 1 salle de TP réseaux et télécommunications
 - 1 extincteur
- 3^{ème} étage
 - 1 salle de réunion
 - 1 bureau Directeur des études
 - 1 extincteur
 - 1 toilette

13h05- 13h15 : Synthèse de l'équipe experts

13h15- 13h40 : Séance de restitution orale

La restitution a été faite à la présence du PCA M. Kéba Diop, du Directeur Général Mouhamadou Lamine Dabo, du responsable de la filière Informatique Dr Daouda Badiane, de Mme Famboji Ba Enseignante vacataire/PATS. Nous avons été rejoint par la suite par Dr Camara Enseignant-chercheur Associé/ESP.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite de la délégation s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe sur place ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours des entretiens ont collaboré et apporté des réponses aux questions des experts.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: *Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Le programme d'étude de la Licence Professionnelle Informatique (LPI) est régulièrement proposé aux étudiants et il existe depuis l'année 2008. Il faut noter que deux promotions sont déjà sorties depuis sa création.

Le standard est Atteint.

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Les objectifs de la LPI visent à donner aux étudiants une méthodologie de travail, des connaissances fondamentales en informatique ainsi que de solides compétences professionnelles pratiques. L'enseignement disciplinaire est complété tout au long du cursus par un enseignement de langues, de techniques d'expression et de communication en Français et en Anglais. A la fin de la formation les étudiants peuvent prétendre à des postes de responsables techniques et d'équipes dans les différentes fonctions qu'ils auront à occuper. Les étudiants qui le désirent peuvent aussi intégrer des Masters de la discipline. Ce programme LPI correspond bien à la vision stratégique, aux missions et objectifs de l'ESTIM dont l'offre de formations recoupe les domaines des TIC et du Management.

Le standard est Atteint.

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Le programme LPI fait intervenir des experts de la spécialité du milieu professionnel pour minimiser le décalage entre les contenus enseignés et les compétences attendues pour les futurs diplômés. L'établissement a noué beaucoup de conventions avec le secteur professionnel. Tout en participant à la formation sous forme de séminaires des étudiants de l'ESTIM, la Société PACT (Placement - Accompagnement – Coaching – Training) est chargée de placer les étudiants dans le milieu professionnel sous forme de stage ou de pré-embauche.

Le standard est Atteint.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles, sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.*

Les textes relatifs à l'organisation et le fonctionnement de l'école existent et sont diffusés. Ce texte organique mentionne les responsabilités, les compétences, et les décisions que peuvent prendre toute personne impliquée dans le programme LPI. L'organigramme est connu de tous. Il faut noter qu'il existe un règlement pédagogique, un règlement intérieur et un manuel de procédures qui explicites les modalités de prise de décisions.

Le standard est Atteint.

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Les enseignants sont constitués essentiellement d'enseignants des universités publiques sénégalaises (ESP, UADB, UVS) et de professionnels. Ils participent activement à l'élaboration du programme. Le corps enseignant est constitué d'associés et de contractuels. Les étudiants peuvent évaluer les enseignements reçus par le biais des fiches d'évaluation des enseignements qui sont fournies par le programme. Toutefois, il faut noter que les étudiants ne siègent pas dans les instances de décision.

Le standard est Atteint.

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

L'école dispose d'une CIAQ depuis 2013, mais la cellule n'est pas tout à fait fonctionnelle. Les procédures d'assurance qualité sont toujours en cours de formalisation du fait qu'il n'existe aucun mécanisme mis sur pied pour l'exploitation des données en vue d'améliorer la qualité du programme d'étude. En outre, elle est dirigé par un enseignant-chercheur associé à l'établissement. Il faut noter que les étudiants ne siègent pas dans la CIAQ et une seule réunion a été tenue depuis le début de l'année académique 2015-2016. Par conséquent,

le standard 2.03 **n'est pas atteint.**

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette de la formation est structurée suivant le format Licence Master Doctorat (LMD). Les enseignements dispensés sont répartis en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), et travaux pratiques (TP). Les enseignements sont déclinés en unités d'enseignement fondamentales et transversales. Il faut noter que tous les enseignements ont des syllabus qui ont été validés par le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP). Des plans de cours et des syllabus existent pour les tous les éléments constitutifs et des éléments de preuve sont existants.

Le standard est Atteint.

Standard 3.02. : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Toutes les unités relèvent des domaines scientifiques, de spécialisation et de culture générale. Il faut noter qu'à ce stade de la formation, les découvertes scientifiques et les méthodes de travail ne sont pas intégrées dans la formation. Les étudiants sont préparés au marché du travail car certains cours sont relatifs à l'insertion professionnelle. Le stage est obligatoire en Licence 3 et est crédité. Le suivi et l'encadrement du stage sont conjointement assurés par l'école qui effectue des visites dans les entreprises d'accueil et par un responsable désigné au sein de l'entreprise. Les méthodes standard en théorie (CM) comme en pratique (TD/TP) sont employées. Les horaires sont répartis selon le Système LMD. Les unités fondamentales et transversales sont obligatoires pour l'obtention de titre. Un crédit est équivalent à 20 heures de travail. L'école a choisi la décomposition suivante pour un crédit : 8 heures sont consacrées pour le temps personnel étudiant (TPE) et 12 heures pour le présentiel (CM/TD/TP). Les évaluations sont faites périodiquement sous forme de contrôle continu et d'examen final, suivant un calendrier scolaire fixé d'avance. Les formes de notation sont connues. Les devoirs sont corrigés et rendus. Cependant, il faut noter que le programme ne spécifie pas les possibilités offertes aux étudiants pour tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquis. En résumé, Le programme est bien articulé et contient tous les aspects principaux théoriques et pratiques de la spécialité. Il permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité Informatique. Pour toutes les raisons illustrées ci-dessus, nous pouvons dire que

le standard est Atteint.

Standard 3.03. : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations, des diplômes et de tout document pédagogique ou académique sont définies par les textes règlementaires et largement portées à la connaissance des acteurs concernés. Le règlement intérieur de l'école est affiché à l'entrée de l'établissement au niveau d'un tableau d'affichage.

Le standard est atteint.

Standard 3.04. : *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Le programme réalise des taux de réussite élevés qui peuvent se justifier par la bonne qualification du PER aussi engagés, et des étudiants motivés. En effet, des statistiques sont disponibles et les taux de réussite sont assez élevés. Il y'a des efforts continuels pour l'amélioration des taux de réussite.

Le standard est Atteint.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01. : *L'enseignement est dispensé par un corps professoral compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement*

L'équipe des enseignants est composée de permanents, d'associés et de vacataires comprenant des professionnels issus des principales entreprises et des sociétés nationales du Sénégal. Les enseignants pour la plupart des universitaires sont des Maitres assistants et Maitres de conférences. Certains enseignants sont des associés à l'école et ont un statut fixé par les textes de l'établissement. Les autres ont des contrats de vacations. La proportion des enseignants vacataires est de 55%. Il existe des fiches d'évaluation des enseignements, cependant l'établissement doit procéder à une mise à jour de cette fiche. Il faut ajouter le genre de l'étudiant qui évalue, la classe, l'année académique. En effet, Il faut être capable d'avoir un historique sur les évaluations d'un professeur pour une année donnée.

Le standard est Atteint.

Standard 4.02. : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie*

Pour chaque catégorie d'enseignants, un contrat spécifique stipule les charges attendues ainsi que les volumes horaires consacrés. Les enseignants associés qui sont des universitaires sont sollicités pour élaborer des contenus des enseignements, les mettre à jour et l'établissement de conventions de collaborations avec des institutions universitaires nationales et internationales. Les enseignants permanents interviennent dans les charges administratives. Pour les enseignants vacataires qui sont en majorité des professionnels, ils signent des contrats de vacation. Ils sont sollicités d'une part

pour faciliter les visites d'entreprise pour les étudiants et l'obtention de stages ; d'autre part, ils informent les nouveaux diplômés sur les possibilités d'insertion.

Le standard est Atteint.

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

La mobilité du PER est possible du fait de l'implication de nombreux enseignants de rang universitaire encore en activité qui ont des contrats d'associés. Il faut noter que 50% des PER proviennent des universités publiques sénégalaise et que leur mobilité est personnelle mais pas sous le contrôle de l'établissement. Par conséquent,

le standard n'est pas atteint.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01. : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Les conditions d'admission sont déclinées en détail dans le règlement pédagogique de l'établissement. Elles sont publiées sur divers supports tels que les prospectus, le site Web de l'établissement, les campagnes d'affichage dans et à proximité des établissements scolaires, les spots publicitaires au niveau des radios et les annonces au niveau de la presse écrite.

Le standard est Atteint.

Standard 5.02. : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée*

L'admission des candidat(e)s est basée seulement sur la satisfaction des critères académiques sans référence au genre. Ces conditions garantissent l'égalité des chances entre filles et garçons à l'entrée. De même les procédures, l'organisation des apprentissages, les évaluations et les modalités de délivrance des diplômes sont faites dans l'équité et l'égalité des chances entre tous les étudiants et toutes les étudiantes du programme. Il faut noter que l'effectif de 2015-2016 s'est brusquement accru du fait que l'Etat a affecté 70 nouveaux bacheliers dans la filière Réseaux Télécoms qui a un tronc commun avec la filière Informatique en L1 et L2. Par exemple, pour l'année 2015-2016 sur le total des 86 étudiants que compte l'établissement nous notons 30 femmes.

Le standard est Atteint.

Standard 5.03. : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis*

Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme peut recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables. C'est l'exemple d'un des étudiants rencontrés, en provenance d'un autre établissement où il était titulaire de la Licence 2.

Le standard est Atteint.

Standard 5.04. : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s*

L'effectif des enseignants par rapport au nombre d'étudiants que compte l'établissement permet jusqu'ici un bon encadrement des étudiants. Toutefois, il n'existe aucun moyen pour évaluer la qualité de l'encadrement. Les étudiants doivent souscrire à une police d'assurance obligatoire. C'est dans ce cadre que l'établissement a signé une convention avec l'inspection médicale des écoles pour la prise en charge de leurs premiers soins en cas de maladie.

Le standard est atteint.

Standard 5.05. : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail*

Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail avec la signature de conventions avec des structures comme PACT (Placement - Accompagnement – Coaching – Training)), la SENELEC pour l'accueil de stagiaires, etc. Cependant, il n'assure pas le suivi de ses étudiants faute de personne indiquée pour réaliser cette tâche, ou absence de service d'insertion et de suivi. Jusqu'à présent une association d'anciens diplômés n'existe pas. Par conséquent,

Le standard n'est pas atteint.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

L'ESTIM a transféré ses locaux depuis le mois de septembre 2015 au numéro 56 G des rues 201 x 168 du quartier Scat Urbam dans la commune d'arrondissement de Grand Yoff. Ce sont des locaux très fonctionnels d'un immeuble neuf à 3 niveaux et ½. Les équipements, les salles, les bureaux sont mutualisés avec les autres filières. Toutefois, ils sont suffisants vu les effectifs du programme. Il faut noter que La bibliothèque est exiguë dans le cas où si les effectifs augmenteraient et elle est très peu fournie en support papier même s'il existe une bibliothèque numérique assez fournie. Cependant, les infrastructures NTIC doivent être mises à jour (augmentation du débit connexion internet, couverture WI-FI du bâtiment). L'ESTIM est une Société Anonyme promotrice de l'Établissement Privé d'Enseignement Supérieur d'un capital de 52.5 millions de FCFA. Les formations offertes contribuent pour une large part dans son budget. En outre, il est prévu dans le plan stratégique d'acquérir un bâtiment sous fond propre.

Le standard est atteint.

5. Points forts du programme

- La maquette est bien structurée et est conforme au programme enseigné qui est adéquat au système LMD.
- Des plans de cours et des syllabus existent pour les tous les éléments constitutifs.
- Le programme permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité Informatique
- Le programme réalise des taux de réussite élevés qui peuvent se justifier par la bonne qualification du PER aussi engagés, et des étudiants motivés
- Les enseignants constitués essentiellement d'enseignants des universités publiques sénégalaises (ESP, UADB, UVS) et de professionnels participent activement à l'élaboration du programme
- Le corps enseignant est composé essentiellement de professeurs d'université complété par des enseignants professionnels expérimentés
- Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme peut recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables. C'est l'exemple d'un des étudiants rencontrés, en provenance d'un autre établissement où il était titulaire de la Licence 2
- L'effectif des enseignants par rapport au nombre d'étudiants inscrits dans le programme permet un bon encadrement des étudiants
- Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail avec la signature de conventions avec des structures comme PACT (Placement - Accompagnement – Coaching – Training)), la SENELEC pour l'accueil de stagiaire, etc.
- Le local qui abrite l'établissement est un local neuf qui dispose d'extincteurs au niveau de chaque étage. Il est prévu dans le plan stratégique d'acquérir un bâtiment sous fond propre. La bibliothèque est très peu fournie en support papier même s'il existe une bibliothèque numérique assez fournie

6. Points faibles du programme

- Organigramme non fonctionnel (Le DG qui fait en même temps la tâche du directeur des études)
- Le faible effectif des étudiants dans la filière Informatique
- Fonctionnement et composition CIAQ (1 seule réunion tenue, dirigée par un associé, absence d'étudiants dans la cellule)
- Evaluation des enseignements (1 seule évaluation du cours d'anglais faite)
- Absence d'espace de détente pour les étudiants
- Absence de salles professeurs

7. Appréciations générales du programme

L'ESTIM dispose d'un encadrement d'universitaires de rang magistral et de personnels administratifs expérimentés avec un bon carnet d'adresse. Le corps professoral constitué principalement d'associés est très motivé participe activement à l'élaboration et l'exécution du programme selon les standards recommandés. En effet, la prise en compte des recommandations de l'année académique 2014-2015 de l'ANAQ-SUP est en phase avec le plan stratégique de l'établissement. Cependant, il faut rendre la CIAQ de l'établissement plus fonctionnelle.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Mettre en place un balisage pour faciliter la localisation de l'école
- Aménager une salle de réunion
- Améliorer le fonctionnement de la CIAQ
- Faire des efforts sur la communication
- Mettre à jour l'organigramme de l'établissement sur le rapport d'auto-évaluation (absence du PCA)
- Corriger certaines incohérences au niveau du rapport d'évaluation. Par exemple, au niveau des fonctions publiés sur le rapport d'auto-évaluation (on remarque le Chef du département Sciences et Technologies est occupé par deux personnes différentes)
- Former le PATS au logiciel de gestion des étudiants
- Accélérer la mise en place des acquis sociaux des PATS
- Avoir une photocopieuse destinée aux étudiants afin de diminuer les coûts de reproduction exorbitants pratiqués à l'extérieur
- Améliorer la couverture du réseau Internet et le débit
- Avoir une cafeteria
- Informer les étudiants de l'existence de la CIAQ et les incorporer

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations surtout pour les standards non-atteints.
- Prévoir d'autres visites de terrain sur le site.

10. Proposition de décision

ACCREDITATION